

► «LA POLITIQUE DE COHÉSION PEUT REMETTRE L'EUROPE SUR LES RAILS»

CORINA CREȚU



Le 1^{er} novembre, la Roumaine Corina Crețu a succédé à Johannes Hahn au poste de commissaire en charge de la politique régionale. Ayant passé huit années au Parlement européen, Mme Crețu connaît bien la nouvelle politique de cohésion et les subtilités des affaires européennes. Elle est déterminée à faire en sorte que cette politique profite de manière concrète à toutes les régions de l'Union européenne.

La nouvelle commissaire en charge de la politique régionale, Corina Crețu, supervisera le déploiement du plus gros budget que l'UE ait jamais consacré aux investissements et au développement économique, soit 351 milliards d'euros.

«Je suis très heureuse d'avoir reçu le portefeuille de la politique régionale. Elle est, par l'importance qu'elle accorde à l'efficacité des investissements dans les régions, l'une des politiques stratégiques les plus utiles pour remettre l'Europe sur les rails. Grâce aux Fonds structurels et d'investissement européens, nous disposons maintenant des ressources nécessaires pour aider les régions moins développées à rester compétitives et permettre aux régions plus avancées d'atteindre l'excellence. Il est important que la politique de cohésion bénéficie à toutes les populations d'Europe.»

Ancienne porte-parole du président roumain, journaliste expérimentée et économiste de formation, Corina Crețu a été eurodéputée pendant les huit dernières années, et a occupé les postes de vice-présidente de la commission du développement puis de vice-présidente du Parlement européen.

«En tant qu'eurodéputée, j'ai eu la chance de pouvoir voyager à travers l'Europe et le monde, et de rencontrer de nombreuses personnes et des groupes d'intérêt spécialisés. Grâce à ces rencontres, j'ai pu mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations.»

De bonnes relations avec les députés

Ayant travaillé au Parlement, elle sait ce que cet organe élu, dont les pouvoirs ont été renforcés, attend de la Commission. La nouvelle commissaire souhaite entretenir des relations étroites avec le Parlement européen, faire régulièrement rapport aux eurodéputés et engager un dialogue avec eux.

«C'est important du point de vue de la responsabilité, bien sûr, mais aussi pour mieux expliquer et faire connaître cette politique, un domaine très vaste et souvent complexe», explique-t-elle. «Il y a de nombreux nouveaux visages au Parlement européen – quelque 60% ont changé. À leur arrivée, beaucoup d'entre eux n'ont aucune expérience pratique du travail régional. Il est important de leur transmettre l'information et d'être à l'écoute de leurs idées.»

CURRICULUM VITAE

Née à Bucarest, **Corina Crețu** a étudié l'économie avant de se tourner vers le journalisme. De 1990 à 1992, elle est reporter et commentatrice pour plusieurs journaux roumains. Entre 2000 et 2004, elle exerce la fonction de conseiller et de porte-parole du président roumain, et dirige le département des communications publiques. Elle entre en politique sous la bannière du Parti social-démocrate (PSD), dont elle ne tarde pas à devenir la vice-présidente.

En 2007, Corina Crețu est élue au Parlement européen, où elle siège dans différentes commissions: Emploi et affaires sociales (2007-2012 et 2014), Libertés civiles (2014), Développement (2009-2014), Affaires étrangères (2009-2014) et la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale (2009-2011). Elle participe également à de nombreuses délégations officielles, parmi lesquelles la délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, la délégation pour les relations avec les États-Unis, la délégation pour les relations avec Israël et la délégation UE-Serbie. De 2012 à 2014, elle est vice-présidente du Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen. Elle est l'auteur de l'ouvrage *România europeană* (La Roumanie européenne).



► Corina Crețu a été nommée commissaire en charge de la politique des services financiers et de l'Union des marchés de capitaux, et de Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission européenne.

Améliorer l'utilisation des fonds

En octobre, Corina Crețu a dû répondre à des questions détaillées lors d'une audition publique au Parlement européen, avant de voir sa nomination confirmée. Durant cette audition, elle a épinglé plusieurs domaines clés nécessitant une action immédiate, parmi lesquels le renforcement de la capacité des États membres à utiliser et gérer les fonds d'investissement mis à leur disposition par Bruxelles. «La capacité institutionnelle, la bonne gouvernance et le renforcement des partenariats public-privé sont, à mon sens, plus importants que l'argent. Ils sont essentiels à la conception et à la mise en œuvre d'une politique de cohésion efficace», explique-t-elle. «Ils définissent les conditions nécessaires pour que les investissements aient un impact économique durable.»

Approbation de tous les accords de partenariat

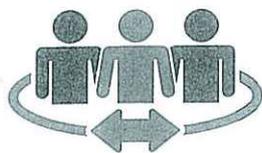
«Les accords de partenariat, qui ont tous été approuvés, forment un cadre stratégique solide, entièrement conforme aux recommandations par pays de la Commission et à la stratégie Europe 2020. Ils serviront de base pour élaborer des programmes mieux ciblés, fondés sur des priorités clairement définies. Et ceux-ci comprendront désormais des obligations plus explicites en matière d'évaluation et de performances.»

« La nouvelle politique de cohésion est réellement conçue pour améliorer de manière concrète la vie des citoyens d'Europe, notamment en stimulant la croissance et l'emploi dans les régions. »

► CORINA CREȚU – COMMISSAIRE EUROPÉENNE EN CHARGE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

La politique de cohésion n'est pas une solution économique standard et universelle, explique Mme Crețu. C'est une politique «axée sur la territorialité», qui implique une différenciation territoriale et s'intéresse aux capacités (y compris les moins évidentes) et opportunités économiques particulières de chaque région.»

«La politique de cohésion est une politique de proximité, et elle est la mieux placée pour comprendre et intégrer les spécificités régionales», précise-t-elle. «Elle peut vraiment nous aider à concrétiser l'objectif de croissance et d'emploi du président Juncker.»



LA NOUVELLE STRUCTURE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a opéré quelques changements dans les fonctions des commissaires et la gestion des portefeuilles.

Il a ainsi créé un groupe de vice-présidents «superviseurs». Ils assureront un rôle de coordination et travailleront en collaboration avec différents commissaires afin de veiller à ce que toutes les politiques menées soient en accord avec l'orientation stratégique générale de l'UE.

«En tant que commissaire en charge de la politique régionale, je suis ravie de cette nouvelle configuration dans laquelle les commissaires collaborent et mettent en commun leurs ressources suivant une géométrie variable, sous la coordination d'un vice-président qui agit au nom du président», indique la Commissaire Crețu. «Je suis entièrement favorable à la collégialité et à cette rupture avec les rivalités entre services et le cloisonnement des compétences. Ce nouveau système devrait nous permettre de redéployer les ressources rapidement pour pouvoir faire face aux situations prioritaires, en concentrant nos efforts sur les véritables urgences et en menant des actions concertées là où elles sont vraiment nécessaires.»

La Commission a adopté récemment une nouvelle communication sur les méthodes de travail, qui explique comment fonctionnera le nouveau système.

Un nouveau groupe de travail

La commissaire a pris l'initiative de créer un nouveau groupe de travail spécialisé afin d'aider les pays affichant les taux d'absorption des fonds les plus faibles à améliorer leurs capacités de planification et d'investissement.

Ce groupe travaillera avec les régions visées en vue de les aider à améliorer l'absorption des fonds communautaires, en particulier les fonds non utilisés durant la période de programmation 2007-2013. Il se penchera aussi de plus près sur la situation de certaines régions qui, malgré l'octroi de subventions importantes, affichent une faible croissance économique. «Nous devons analyser la situation et comprendre ce qui se passe», indique-t-elle.

De manière plus générale, la commissaire a l'intention de mobiliser l'assistance, l'expertise et les conseils techniques, notamment via le mécanisme de coopération territoriale, pour aider les autorités de gestion à définir leurs stratégies, à sélectionner les projets et à préparer les propositions de projets en conformité avec la stratégie et les conditions préalables définies pour la prochaine période de programmation sur le plan des performances.

«Mais surtout, je veux apporter un soutien approprié afin que toutes les possibilités qu'offre la nouvelle réglementation et tous les instruments financiers puissent être exploités», ajoute-t-elle.

«Nous sommes tout à fait ouverts à tout ce qui pourra faciliter la vie des bénéficiaires, y compris la simplification. Nous devons toutefois maintenir des contrôles suffisamment rigoureux. Nous avons une responsabilité envers les contribuables et devons veiller à ce que l'argent soit dépensé de manière appropriée. C'est une question d'équilibre.»

«L'année prochaine, je voudrais mettre en place un groupe chargé de la simplification afin d'assurer que l'argent parviendra rapidement et effectivement aux bénéficiaires finaux, notamment les PME.»

Bonne gouvernance et tolérance zéro à l'égard de la fraude

Lors de son audition devant le Parlement européen au mois d'octobre, la commissaire a aussi insisté sur l'importance de la bonne gouvernance lors de la mise en œuvre des Fonds ESI et d'une tolérance zéro à l'égard de la fraude.

«Je crois fermement dans les vertus de la prévention. Cette prévention peut prendre la forme d'une formation appropriée ou d'échanges de bonnes pratiques au sein de l'Europe. Nous devons surtout renforcer les capacités administratives de plusieurs autorités de gestion dans les domaines des marchés publics et des aides d'État», explique-t-elle.

«Par ailleurs, nous devons encourager davantage les audits de performances. C'est essentiel si nous voulons continuer d'améliorer notre politique et la façon dont elle répond aux besoins des citoyens.»

Au sujet de la prévention des fraudes, la commissaire souligne la nécessité de promouvoir la transparence et la responsabilisation. «Il est important d'éviter de "surréglementer" et d'ajouter des formalités superflues qui ne font que masquer et dissimuler les abus dans l'utilisation des ressources au lieu de les prévenir», explique-t-elle.

Une nouvelle communication sur la politique urbaine

La nouvelle commissaire reconnaît qu'il est important d'associer plus étroitement les villes à la politique de cohésion.

«Mon prédécesseur a modifié l'intitulé de la direction générale afin d'y intégrer la politique urbaine, et j'approuve totalement ce changement. L'année prochaine, j'ai l'intention de préparer une communication qui définira l'ampleur de nos ambitions dans le domaine de la politique urbaine. Elle fera le point sur les initiatives en cours, y compris les actions pilotes et le réseau URBACT, et sur les possibilités qu'offre la nouvelle réglementation pour promouvoir les programmes urbains et locaux intégrés.»



► Visite du nouvel institut national de physique et de génie nucléaire Horia Hulubei, à Bucarest, avec Eugen Tedorovici, ministre roumain en charge des Fonds de l'UE (en haut, troisième à droite), et visite de la nouvelle ligne de métro de Varsovie, en compagnie de Hanna Gronkiewicz, maire de Varsovie (en bas, deuxième à gauche).



Stratégies macrorégionales

«Le développement des stratégies macrorégionales, comme celle pour la région adriatique-ionienne, témoigne de l'élargissement d'horizon de la politique régionale. Il s'agit de réunir des États membres et des pays tiers en vue de répondre à des défis régionaux communs», explique Mme Crețu.

«Mais comment évaluer l'efficacité de ces programmes? Quelles sont les autres régions qui peuvent bénéficier de cette approche?», demande-t-elle.

« La capacité institutionnelle, la bonne gouvernance et le renforcement des partenariats public-privé sont, à mon sens, plus importants que l'argent. Ils sont essentiels à la conception et à la mise en œuvre d'une politique de cohésion efficace. »

► CORINA CREȚU – COMMISSAIRE EUROPÉENNE EN CHARGE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

Les stratégies macrorégionales et celles relatives aux bassins maritimes sont une nouvelle approche intéressante, qui offre aux États membres et aux régions la possibilité de mutualiser leurs ressources en vue de relever ensemble des défis communs dans le cadre de nouvelles configurations territoriales.

«Il ressort des premiers résultats des stratégies de la mer Baltique et du Danube que les participants prennent de plus en plus conscience des avantages de cette approche, et qu'ils commencent à se l'approprier et à s'y impliquer», indique-t-elle. «C'est surtout le cas pour les questions environnementales: les mers et les rivières ne connaissent pas les frontières administratives.»

«La stratégie maritime pour la mer Adriatique et la mer Ionienne vient d'être lancée, et nous avons aussi prévu de lancer une stratégie pour la région alpine», explique-t-elle. «Nous devons en assurer un suivi très étroit, dresser un bilan et tirer les enseignements des expériences avant d'aller plus loin.»

L'Union de l'énergie et le marché unique du numérique

La commissaire souligne que la politique de cohésion est aussi essentielle pour créer une Union de l'énergie et un marché unique du numérique.

«Notamment parce que la politique de cohésion consacrera respectivement près de 40 milliards d'euros et 14 milliards d'euros de l'aide communautaire à chacun de ces objectifs.»

«Au-delà de l'aspect strictement financier, nous pouvons contribuer à la création d'une Union de l'énergie de différentes façons. Nous pouvons, par exemple, mettre en place un système décentralisé de production d'énergie à partir de sources renouvelables au niveau local et promouvoir les systèmes intelligents et l'efficacité énergétique dans les bâtiments, ce qui peut aussi avoir un impact non négligeable sur l'emploi local.»

«S'agissant du marché unique du numérique, nous devons non seulement accélérer le déploiement du haut débit, mais surtout stimuler la demande de nouveaux services et applications, et notamment soutenir l'entrepreneuriat dans le domaine numérique, où de nombreux jeunes pourront exercer leurs talents.»

La voie à suivre

«La nouvelle politique de cohésion a été conçue pour améliorer de manière concrète la vie des citoyens d'Europe, notamment en stimulant la croissance et l'emploi dans les régions», rappelle Corina Crețu.

«Nous nous trouvons face à un défi stimulant. Nous devons nous atteler dès maintenant à une négociation sérieuse et rapide des programmes opérationnels afin de garantir que notre politique de cohésion nous permettra de surmonter la crise et de créer les emplois dont nous avons désespérément besoin.»

► POUR EN SAVOIR PLUS

http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu_en